

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS EST DONNÉ aux personnes et aux organismes intéressés par le projet de résolution n° 257/09/25 (485, rue Bullock)

1. OBJET

Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 septembre 2025, le conseil a adopté le projet de résolution n° 257/09/25, en vertu de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*.

Projet de résolution n° 257/09/25

Immeuble visé : 485, rue Bullock

Lot : 3 722 422 du cadastre du Québec (lot projeté 6 702 103), circonscription foncière de Shefford

Zonage : I-2, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

Ce projet de résolution vise à autoriser un projet d'habitation multifamiliale de 15 logements dont le lotissement, l'usage, l'implantation, le nombre de logements et les aires de stationnement sont dérogoires au *Règlement de zonage n° 11-14* ainsi qu'au *Règlement de lotissement n° 12-14*.

Le plan projet d'implantation et de lotissement ainsi que le projet de résolution peuvent être obtenus par toute personne qui en fait la demande à M^{me} Ève de la Chevrotière, inspectrice municipale, soit par téléphone au 450 372-6875, poste 231, ou par courriel à l'adresse inspectrice@roxtonpond.ca.

La Municipalité de Roxton Pond invite tous ses résidents à consulter ces documents au moyen des codes QR ci-dessous :



2. ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 1^{er} octobre 2025, à 18 h 30, au 901, rue Saint-Jean, Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0. Elle aura pour objet de présenter et d'expliquer le projet de résolution n° 257/09/25. À cette occasion, le maire ou un autre membre du conseil exposera le projet et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

3. DISPOSITIONS SUCEPTIBLES D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

En vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*, le projet de résolution n° 257/09/25 n'est pas susceptible d'approbation référendaire.


4. OBTENTION DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS

Le projet de résolution peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://www.roxtonpond.ca/avis-publics/> ainsi qu'à l'hôtel de ville situé au 901, rue Saint-Jean (Québec) J0E 1Z0, durant les heures d'ouverture.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M^{me} Ève de la Chevrotière, inspectrice municipale, par téléphone au 450 372-6875, poste 231, ou par courriel à inspectrice@roxtonpond.ca.

DONNÉ à Roxton Pond, province de Québec, ce 17 septembre 2025.

Le directeur général par intérim et greffier-trésorier par intérim,


Jean Bourret